

NOTE DE SYNTHESE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 AVRIL 2017

➤ **Vote des taux d'imposition 2017 :**

La commission finances et personnel se prononce sur :

- Taux Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 27.85 % (inchangé)
- Taux Taxe d'habitation (TH) : 9.49 % (en 2016 : 8.99 %)
- Taux Foncier bâti (TFB) : 2 % (en 2016 : 1 %)
- Taux Foncier non bâti (TFNB) : 3.87 % (inchangé)

Produit attendu : 1 516 605 €

TAXES	2016	2017	EVOL. BASES	Taux 2016	produits 2016	Taux 2017 avec bases 2017	
CFE	1 787 263 €	1 801 000 €	0.77%	27.85%	497 753 €	27.85%	501 579 €
TH	8 708 991 €	8 795 000 €	0.99%	8.99%	782 938 €	9.49%	834 646 €
TFB	7 246 595 €	7 348 000 €	1.40%	1.00%	72 466 €	2.00%	146 960 €
TFNB	860 045 €	863 600 €	0.41%	3.87%	33 284 €	3.87%	33 421 €
					1 386 441 €	1 516 605 €	
						130 165 €	

Le conseil communautaire devra se prononcer sur les taux d'imposition 2017.

➤ **Augmentation de la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM) :**

La commission finances et personnel propose une augmentation du coefficient multiplicateur aux montants de la taxe sur les surfaces commerciales. Actuellement, le coefficient est de 1.10. Le conseil communautaire peut fixer son taux à **1.15** applicable pour 2018.

Rappel : Les commerces exploitant une surface de vente au détail de plus de 400 m² et réalisant un chiffre d'affaires hors taxe à partir de 460K€ sont soumis à la Tascom.

Le conseil communautaire devra se prononcer sur ce coefficient multiplicateur.

➤ **Vote des budgets primitifs 2017 (cf documents joints)**

Le conseil communautaire devra se prononcer sur les budgets 2017.

➤ Rappel des subventions

EAJE LES P'TITS LOUPS 64	95 500 €
RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES 64	35 000 €
LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT LAEP 64	22 500 €
ASSO. PORTAGE REPAS EHPAD 61	14 000 €
MISSION LOCALE 523	4 680 €
ASSO LACHAPELLE	5 000 €
PARTICIPATIONS	
ADEFPAT 020	300 €
OPAH 72	90 000 €
SYNDICAT MIXTE...	20 000 €
VIS TA LOMAGNE 94	27 215€
AIDES MODERNISATION COMMERCE 94	1 500 €